

# Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE  
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10<sup>e</sup>)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

ABONNEMENTS	
FRANCE	ETRANGER
Un an.... 80 fr.	Trois mois. 28 fr.
Six mois... 40 fr.	Six mois. 56 fr.
Trois mois. 20 fr.	Un an... 112 fr.
	Chèque postal Lentente 636-02

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Rédaction : ANDRE COLOMER  
123, rue Montmartre. PARIS (2<sup>e</sup>)

## Vive Gaston Rolland !

Il est enfin libre. Nous sommes quelques-uns qui en respirons plus librement nous-mêmes. Trop longtemps nous l'avons aimé dans la douleur et l'irritation de l'impuissance. Chaque jour la honte nous envahissait davantage, et la rancœur, et le remords.

Hier, je l'ai vu pour la première fois, l'admirable camarade à propos de qui j'ai pu nommer, sans ridicule, Vincent de Paul. J'ai pu, enfin, l'embrasser. J'ai vu la tendre et profonde flamme bleue de son regard que sept années de détention ont laissé clair, direct, franc et noble. J'ai entendu sa voix. Il m'a parlé non de sa santé ébranlée et de sa jeunesse perdue, mais de ceux qui souffrent encore. Il était ému à l'idée que la cherté de la vie et la révision mal faite des tarifs de travail dans les prisons vont les rendre plus malheureux qu'il ne le fut lui-même. Il les recommandait à ma justice et à mon émotion, comme au moment de fuir la Centrale, il allait plaider leur cause devant le directeur.

Quand il me remerciait de mes efforts persévérants pour l'arracher aux griffes du monstre social, j'étais tenté de le remercier moi aussi, naïvement. « Merci, Gaston Rolland, d'être celui que vous êtes, de nous montrer un homme que saluerait Diogène, d'être resté, à travers les souffrances, les humiliations et l'ennui de sept années de détention, le même être penché sur les faibles, redressé devant les oppresseurs. Merci de savoir toujours vous tourner non vers vos souffrances et vos satisfactions personnelles, mais vers les autres meurtris. »

Et je songeais — en quel trouble, en quelle inquiétude rétrospective ! — aux hasards qui m'ont permis de connaître son martyre et sa noblesse, au rayon de lumière imprévue qui, un jour, me le montra pour que je le montre aux camarades comme une misère à secourir, comme un exemple à admirer, comme une beauté à aimer, comme un spectacle de force où puiser du courage. Je remarquais quelques minuscules différences auraient suffi dans ce qui venait à moi, dans ce qui venait de moi, pour que l'ignore toujours l'existence même de Gaston Rolland. N'y a-t-il pas, aux prisons de notre douce France, une autre lumière égale qu'on réussira à éteindre avant que nous ayons seulement pu la deviner ?...

Au vaillant *Journal du Peuple* je faisais campagne pour Armand, condamné, malgré une innocence évidente, à cinq ans de prison. Supposez à cet effort un succès plus rapide : Gaston Rolland me reste inconnu, et sa noblesse morale, et son crime d'humanité, et sa condamnation qui condamne nos lois, et l'énormité de sa condamnation qui condamne ses juges, et la longueur de sa détention, honte de je ne veux pas compter combien de ministères. L'injustice qui s'obstinent et ce qu'en appellent dans la matière inertie, mais chez les gouvernements, stupidité et mauvais vouloir, me forçait à maintenir longtemps l'attention sur Armand. Il me fallait varier sur son visage douloureux les jeux de la lumière, ménager l'intérêt, renouveler l'argumentation et dans une affaire déjà plaidée à plusieurs reprises, passionner par tel détail imprévu. Je mendiais un peu partout renseignements et documents pour nourrir une campagne lente et avide. Un jour, on m'envoya quelques lignes d'un témoignage de Gaston Rolland. Ces paroles sonnaient vaillantes. Je m'écriai, à leur lecture : « Voilà un homme ! » Et je désirai savoir qui était cet homme. Vif désir et inquiet comme, trop vaguement entendu et venu d'en ne sait quel côté, un cri d'agonie. Quel détail me faisait soupçonner que celui-là souffrait pour son courage, comme l'autre pour sa pensée ?...

A qui m'avait envoyé le témoignage, je demandai ce qu'était le témoin et s'il n'était pas prisonnier lui aussi. Dans l'affirmative, j'annonçais que, si Armand libéré, je voulais courir au secours de l'admirable inconnu. Mon correspondant occasionnel fut-il négligent ? Aimait-il Armand trop exclusivement et jalousement ? Ou, parce que Gaston Rolland était coupable aux yeux d'une loi infâme, voulut-on m'épargner une tentative jugée inutile ? Je n'obtinss aucune réponse.

L'article où j'utilisai le vaillant témoignage parlait des témoins, si j'ose dire, à talons. Une inexhaustibilité s'y glissa, dont Gaston Rolland eut connaissance

Administration : PIERRE LENTENTE

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10<sup>e</sup>)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

## L'échec de la conférence anglo-russe

Londres, 31 juillet. — La Conférence anglo-russe de Londres, déclaré le « Daily Mail », s'est terminée par un échec complet.

N'ayant pas réussi à lancer un emprunt russe dans la Cité, les délégués bolcheviks se sont refusés à tout accord avec le gouvernement britannique pour le remboursement des dettes de la Russie aux créanciers anglais. Ces dettes ont été estimées par les experts à 182 millions de livres sterling.

La nouvelle campagne présentait des difficultés exceptionnelles. Mais quel magnifique pris offrait la victoire, quelle preuve précieuse à arracher à la Bête sociale ! Hélas ! mes moyens de combattre allaient disparaître en plein combat. Brusquement, sans que rien n'annonçait le désastre, le *Journal du Peuple* devenait, de quotidien, hebdomadaire.

Mais des sympathies et des admirations étaient venues à Gaston Rolland. Mais lorsque je suis repris pour un autre, je n'abandonne plus, même sans arme, la lutte commencée. Par des procédés improvisés et des moyens de fortune, nous réussissons à maintenir Gaston Rolland dans la lumière qui, nous le savions, lui serait, dès la chute de l'infâme Poincaré, libératrice.

De nouveaux arrangements concernant l'entrée des sujets britanniques en Russie et le règlement d'un point de peu d'importance, concernant les limites des eaux territoriales sont pour ainsi dire les seuls résultats de près de quatre mois de discussions.

On ne s'attend à aucune autre réunion avec les délégués russes. Mais un certain nombre de ces derniers ainsi que de nombreux employés restent encore à Londres, dans le but évident de continuer des négociations particulières avec leurs créanciers britanniques.

### LE FAIT DU JOUR

## Le sens d'une séance

Nous n'avons jamais accordé aucune confiance à ces assemblées parlementaires qui n'existent que pour faire perdurer une société cupide et criminelle.

Mais cependant nous ne pouvons pas ne pas être profondément révoltés de la séance de mercredi au Sénat.

Sur deux questions essentielles pour les travailleurs, la Haute-Assemblée a émis deux votes qui démontrent mieux que toute théorie que l'on ne peut rien attendre de bon de la part de ces gens qui se tournent à toutes sortes de promesses pour faire triompher leurs candidatures et qui, une fois en possession du fauteuil, n'ont plus qu'une seule hâte : éviter d'appliquer leurs promesses.

La question d'amnistie revêt une ampleur exceptionnelle cette année du fait que tout le battage fait par tous les partis pour ce problème angoissant.

Les cent mille victimes qui attendent de meilleurs jours dans les gênes et dans les bagages avaient eu plusieurs raisons d'espérer que sonnerait bientôt pour elles l'heure de la libération.

D'abord parce que tous les politiciens, sans distinction de drapeau, la revendiquaient en tant que candidats.

Ensuite parce que le parti qui triomphait justement celui qui avait fait plus de promesses larges.

Hélas ! la Chambre d'abord vota une loi aux deux séances de l'immense partie, alors que la paix est loin d'être assurée, il est terrible de songer que la liste macabre s'allonge quotidiennement et que nombreux encore sont ceux qui tomberont, sans raison, sacrifiés à la folie furieuse des puissants.

C'est en recherchant dans les charniers ce qui restait encore à exploiter de la dernière guerre que sont morts les deux pauvres borgnes, et ce fut divers, placé en quarier page de la grande presse, illustré et symbolisé notre siècle de lucre et d'exploitation.

C'est sur la mort des autres que s'élaborent des fortunes fantastiques, c'est en imitant la classe ouvrière, que la bourgeoisie se maintient au pouvoir. Le prolétariat va-t-il continuer indéfiniment à se laisser meurtir, à donner son sang et sa vie pour le honneur et la joie de ses maîtres.

Cette semaine, tous les hommes de cœur doivent se souvenir des heures tragiques du passé, ils doivent se rappeler leurs souffrances et leurs peines, et prendre la ferme résolution de ne jamais plus permettre au capitalisme de réciditer le crime horrible de 1914.

Le Comité de la Semaine.

Les parlementaires vivent du régime capitaliste et sont par conséquent intéressés à sa consolidation.

Si les ouvriers veulent changer leur sort, s'ils désirent avoir un peu plus de bonheur, il faudra qu'ils agissent par eux-mêmes.

L'action directe est plus que jamais à l'ordre du jour !

### CHEZ LES FAISEURS DE LOIS

## L'amnistie sera votée à la rentrée des sénateurs ou à la saint Glin-Glin

Le Rapporteur et le Garde des Sceaux tiennent presque les sénateurs

MM. Viollette et René Renoult viennent dire tour à tour que si tout ne va pas pour le mieux tout ne va pas si mal et que s'il est regrettable que le Sénat n'ait pas voté l'amnistie la faute ne lui en incombe pas ; ils ont le front de déclarer que les sénateurs sont bien excusables d'avoir pu adopter une loi d'amnistie qu'ils n'avaient pas eu le temps d'étudier. Ils laissent entendre qu'après toutes les fossiles de l'autre Chambre n'ont pas été trop « vaches », puisqu'ils ont daigné accorder au gouvernement le droit de grâce amnistiale dont celui-ci sera une large application.

Le Ministre de la Justice ajoute qu'il va faire comme un de ses prédécesseurs

et une déclaration sera faite à la Chambre avant les vacances. On sent que le Traité proposé diffère tellement peu de l'accord commercial de 1921 qu'aucune différence importante dans les relations entre les deux pays en résultera, que le traité soit signé ou non.

De nouveaux arrangements concernant l'entrée des sujets britanniques en Russie et le règlement d'un point de peu d'importance, concernant les limites des eaux territoriales sont pour ainsi dire les seuls résultats de près de quatre mois de discussions.

On ne s'attend à aucune autre réunion avec les délégués russes. Mais un certain nombre de ces derniers ainsi que de nombreux employés restent encore à Londres, dans le but évident de continuer des négociations particulières avec leurs créanciers britanniques.

Un colloque entre ministre et députés nous apprend que les « délinquants » pourront être punis par la loi qui a rencontré sur sa route l'œil où elle risque de se briser ; en outre les Parquets seront priés d'envoyer à Paris tous les dossiers des condamnés amnistiés par la Chambre des députés.

Un colloque entre ministre et députés nous apprend que les « délinquants » pourront être punis par la loi qui a rencontré sur sa route l'œil où elle risque de se briser ; en outre les Parquets seront priés d'envoyer à Paris tous les dossiers des condamnés amnistiés par la Chambre des députés.

Le Ministre de la Justice ajoute qu'il va faire comme un de ses prédécesseurs

et une déclaration sera faite à la Chambre avant les vacances. On sent que le Traité proposé diffère tellement peu de l'accord commercial de 1921 qu'aucune différence importante dans les relations entre les deux pays en résultera, que le traité soit signé ou non.

Le rapporteur et le garde des sceaux

Est-il encore temps de sauver l'amnistie que les sénateurs sont en train d'enferrer ? Le leader socialiste s'apprete-t-il à exiger de son gouvernement ce geste tant attendu du pays, des parents et des amis des emprisonnés ainsi que des prisonniers eux-mêmes ?

Nous !

L'ancien chef du Cabinet du Ministre de guerre Sébastien se contente de « charger » les pères conscients. Il votera le ridicule projet du Sénat parce que c'est toujours ça, en attendant le reste !

Selon lui il est trop tard maintenant pour que le gouvernement ait quelque chance même en posant la question de confiance.

S'il est vrai qu'il est trop tard, pourquoi les socialistes ont-ils tant patienté ? Voilà trois semaines que nous au *Libertaire*

— nous qui ne sommes pas des parlementaires — laissons prévoir le coup de Jarac des vieilles momies du Luxembourg ; il est un politicien trop avisé pour n'avoir pas moins pressenti, il y a quelque temps déjà, ce qu'hier matin il déclarait regretter fort, alors ?

Alors, nous sommes bien obligés de reconnaître que l'intervention du chef socialiste n'a eu pour but que de soustraire le décret aux responsabilités.

Ernest Lafont situe les responsabilités du gouvernement et celles de sa majorité

Ernest Lafont. — Le Gouvernement n'a pas réalisé toutes ses promesses et celles de la majorité, et, s'il avait montré plus de vigueur, il eût pu obtenir du Sénat le vote de l'amnistie en temps voulu.

Il me paraît regrettable — et je le dis aussi pour le Gouvernement — de ne pas voter l'amnistie des manœuvres.

Il me déplore assurément de qualifié de « poudre aux yeux » le texte voté par le Sénat, mais il n'en demeure pas moins que ce texte ne comporte aucun résultat sérieux. En l'absence de l'amnistie complète, le petit texte tronqué et falacieux qu'on nous appelle ne signifie absolument rien.

« M. le garde des sceaux nous l'a dit : pour les condamnés civils, rien n'est changé à la situation actuelle ; pour les condamnés militaires, la grâce amnistie de la loi de 1921 pourra, en effet, jouer. Mais il n'en est même pas besoin.

Demain, par un simple ordre du ministre de la guerre, tout condamné peut être libéré. Que manquera-t-il donc à ce libéral ? L'effet complet de l'amnistie ? Mais il va l'avoir, l'effet, avant un mois,

Contrairement à l'assertion du précédent orateur, personne ne souffrira donc sa liberté si nous ne votons pas le petit texte croupion du Sénat. »

Berthoin et ses contradictoires attitudes

Le député bolcheviste répète à quelque chose près les paroles de Lafont, mais la preuve est faite une fois encore que M. Berthoin ne cherche que des effets de tribune pour faire mousser son parti et monter le tirage de l'*Humanité*. Berthoin persiste à « combiner » dans les coulisses et à faire parade publiquement de sentiments qu'il n'éprouve point. Hier, comme il reprochait aux socialistes de n'avoir pas le courage d'obliger le gouvernement à poser devant le Sénat la question de confiance dans l'intérêt de l'amnistie, le socialiste

et le communiste déclarent qu'il n'est pas utile de changer de gouvernement.

C'était du reste notre avis, et il n'a pas changé. Mais nos bons socialistes, continueront comme par le passé, à soutenir M. Berthoin et le populo malgré la baisse des salaires continuera à payer très cher ce qui lui est indispensable à la vie quotidienne.

EN DEUXIÈME PAGE :

Nos camarades trouveront en seconde page un remarquable article de Voline, en réponse aux diffamations honteuses de la « Vie Ouvrière ».

Nous publierons prochainement un autre article de notre camarade P. Archinoff, qui détraira définitivement les mensonges de l'organe moscovite.

## Le pain augmente

La Commission départementale des Faines, réunie ce matin à la Préfecture du Nord, a décidé de faire droit à la demande du Syndicat des boulangers et de fixer le prix limite du pain à 1 fr. 30, à partir du 4 août prochain, ce qui représente une augmentation de 0 fr. 05 par kilo.

Lorsque le Bloc national était au pouvoir, c'est lui qui paraît-il était responsable de la hausse constante du prix de la vie. Or depuis le 11 mai dernier, Poincaré a fait ses malles. Qui donc aujourd'hui provoque cette augmentation du pain.

Si l'incapacité du Bloc des gauches, ne le cède en rien à celle du Bloc national, il n'était vraiment pas utile de changer de gouvernement.

C'était du reste notre avis, et il n'a pas changé. Mais nos bons socialistes, continueront comme par le passé, à soutenir M. Berthoin et le populo malgré la baisse des salaires continuera à payer très cher ce qui lui est indispensable à la vie quotidienne.

\*\*\*\*\*

EN DEUXIÈME PAGE :

# Devrás-je leur donner l'accolade ?

## COMMENT ET POURQUOI ILS MENTENT

Arlanis est mécontent (voir son article de la *Vie ouvrière* n° 267 : « *Voline défenseur de Makhno* »), de ce que je lui ai répondu quelque peu abruptement. Cela lui donne l'occasion de se répandre longuement sur mon caractère, qu'il a l'air de connaître mieux que moi-même.

Qu'il me permette cependant de lui dire que l'ami qui m'estime « impartial et séren » n'a pas tout à fait tort ; dans une discussion honnête, loyale, j'aime à être calme et répliquer posément. Pas mal de bolchevites russes pourraient témoigner de ma patience, de la sérénité de ma façon de discuter.

Mais il existe une limite, et la laisser dépasser, en répondant calmement et courtoisement comme pour une discussion loyale des calomnes cyniques, serait d'une naïveté presque criminelle. Dans des cas semblables, il faut appeler les choses par leur nom et riposter à l'ennemi malhonnête par des coups sensibles. C'est ce que j'ai fait dans mon article.

Dans sa réponse « *Voline défenseur de Makhno* », Arlanis dut reconnaître avoir parlé de Makhno comme « organisateur de pogroms juifs », comme « agent démasqué au service de la Pologne », etc., sans avoir de preuves, en ne se basant que sur des suppositions personnelles et des bavardages de ses amis de Moscou. En bien, un coquin pareil voudrait-il vraiment que je prenne des gants et que je lui donne l'accolade ? De même les autres menteurs aussi peut-être... Non, je répondrai toujours à leur campagne calomnieuse par des coups rudes, sans me préoccuper de savoir si cela les enrage.

Les calomnies et les mensonges dans tous les derniers numéros de la *Vie ouvrière* sont tellement nombreux que l'on n'a que l'embarras du choix pour les démentir.

Contentons-nous des plus criants.

1. — *Vie Ouvrière* n° 267, page 1, article d'Arlanis précité. — L'auteur dit que « Makhno a pu vivre près de trois années réfugié avec ses partisans dans des pays d'intense Terreur Blanche, comme la Roumanie et la Pologne ». C'est faux. Le gouvernement roumain a expulsé Makhno presque immédiatement à son arrivée. Quant à la Pologne, Makhno y fut incarcéré aussitôt arrivé et y passa plus d'une année en prison. A sa libération, une petite ville lui fut désignée comme résidence où il fut étroitement surveillé. Il vient de quitter cette ville et rencontre maintenant des difficultés inimaginables pour pouvoir se rendre où il voudra.

2. — Même numéro, page 2, article de Joaquim Maurin : « *Une entrevue avec Djerzinski* ». — L'auteur dit avoir posé, lors de son séjour à Moscou, cette question à Djerzinski : « Qu'a fait Voline ?... » J'étais alors en prison.)

Djerzinski aurait répondu : « Il vivait tranquillement à Moscou sans être molesté d'aucune façon. Un beau jour il disparut. Nous apprîmes qu'il se trouvait dans l'état-major de Makhno. Arrêté par l'armée rouge, il fut ramené à Moscou. J'eus une entrevue avec lui, et il me promit qu'il restera tranquille si je le remettais en liberté. Il m'assura qu'il avait très bien compris que Makhno était un vulgaire brigand. Croyant en sa parole, je le libérai. Peu de jours après il disparaissait à nouveau de Moscou. Il retourna à l'armée de Makhno. Il fut pris une autre fois. Il est maintenant détenu. Et vous croyez que je vais la mettre encore une fois en liberté, pour être encore, comme la première fois, trompé ? »

Je ne sais pas, et cela m'intéresse d'autant plus, si c'est Joaquim Maurin lui-même qui a inventé cette histoire, ou s'il a été dupé du Grand Maître jésuite et bourreau « tenant dans ses mains la vie de 130 millions de Russes ». Ce qui importe, c'est que l'histoire ne contient pas une parcelle de vérité.

D'abord, je n'ai jamais vécu à Moscou.

Arrivé d'Amérique le 2 juillet 1917 à Pétrougrad, j'y suis resté jusqu'au mois de mars 1918 comme rédacteur au journal *Goloss Trouda*. De mars à mai 1918, j'ai été volontaire dans un petit détachement de volontaires anarchistes reconnu et équipé par le gouvernement soviétique à Petrograd et envoyé de là, sur l'ordre de ce gouvernement, au nord de l'Ukraine pour y opérer, en contact avec les détachements de franc-tireurs rouges (à cette époque il n'existe pas encore d'armée rouge) contre l'invasion austro-allemande. L'invasion revenue fait accompli, notre détachement n'eut plus aucune utilité et cessa d'exister fin avril 1918. Ne rentrant plus à Petrograd, je me rendis dans la petite ville de Bobrow (gouvernement de Voronège, au sud de la Russie), où vivait ma famille et où je suis resté de mai à novembre 1918, y travaillant dans la section soviétique de l'Instruction Populaire, etc. Au mois de novembre, la ville de Bobrow fut occupée par les blancs, je la quittai alors pour me rendre à Koursk afin de prendre part à la première Conférence de « Nabaf » (nom de l'organisation anarchiste de l'Ukraine). La conférence terminée, j'allai pour la première fois de ma vie à Moscou pour y assister à une conférence anarchiste comme représentant du « Nabaf ». J'y séjournai une semaine et retournai à Koursk. Je devais faire dans cette ville, sur l'invitation des camarades, une série de cinq conférences publiques sur l'Anarchisme. D'abord permises par le Soviét de Koursk, ces conférences furent défendues au dernier moment par les autorités bolchevites. Une forte émotion ayant alors secoué les masses venues pour entendre la première conférence, je fus arrêté par la tchéka de Koursk, qui, la même nuit, me fit accompagner jusqu'à la gare par un tchékiste en m'obligeant à quitter Koursk pour me diriger sur l'Ukraine où j'ai milité ensuite au sein de la Confédération de « Nabaf », à Karow, à Ekatérinograd et à Kieff jusqu'à la fin de juillet 1919. Me dirigeant ensuite de Kieff vers Odessa, je me suis arrêté chemin faisant dans la région makhnoviste près de la station de Pomochnata (entre Elisabethgrad et Odessa). J'ai fait ensuite avec l'armée makhnoviste, poursuivie par celle de Dénikine, toute la retraite qui dura jusqu'à la fin de septembre. J'ai assisté à la décisive bataille de

le 15 janvier. Je n'ai donc pu donner à personne aucun conseil à ce sujet. Je n'ai appris moi-même l'histoire du front polono-ukrainien que beaucoup plus tard.

Beaucoup de personnes doivent se demander pour quelles raisons les bolchevites ont recours à ces montagnes de mensonges.

L'explication en est pourtant simple.

De même que tous les partis politiques, les communistes autoritaires n'ont pas confiance dans l'auto-action des masses. Au fond de leur conception établiste git la conviction que les masses travailleuses doivent être menées, dirigées, surveillées, contrôlées, etc... pour qu'il leur soit possible d'arriver au communisme. Donc ils mesurent les masses qu'ils ne considèrent que comme un troupeau devant exécuter leurs ordres. Ils se considèrent comme seuls voyant le but et connaissant le chemin. Le manque d'estime entraîne déjà psychologiquement au mensonge.

Sapercevant que la masse perd confiance en eux au fur et à mesure qu'elle constate leur incapacité de création réelle, les « communistes » sont d'autant plus obligés de mentir pour tentem de regagner cette confiance.

Prétendant enfin qu'ils sont les seuls sauveurs de la révolution, et que les masses, en perdant la confiance en eux, perdent inconsciemment la révolution, le mensonge devient question de principe, moyen de salut de la révolution.

On peut dire que Monmousseau, Arlanis, Joaquim Maurin et Compagnie sont des menteurs, ou bien ils sont dupes et instruments de leurs matres de Moscou qui les utilisent comme simple troupeau tout juste bons à répeler les débâcles de leurs bergers qui seuls sont les grands papes infatigables et tout puissants. A eux de répondre ce qu'ils préfèrent être...

Assez pour le moment. Nous avons autre chose à faire que de gâcher le temps plus longuement à remuer cette avalanche d'ordures.

Nous aurons du reste l'occasion d'y revenir.

### VOLINE.

P. S. — Monmousseau y met vraiment du temps pour répondre aux questions précises que je lui ai posées dans mon article : « Ignorance ou.... ? (le *Libertaire*, numéro 191). Allons ! un peu de cran, 2 ou 3 mensonges de plus pour s'en tirer, et la réponse sera faite....

### V.

### Les trafiquants de la main-d'œuvre étrangère

Les ouvriers étrangers sont racolés de toutes les façons.

Une officine de racolage de main-d'œuvre opère surtout avec cynisme. Il s'agit de la Société nationale d'émigration agricole et industrielle de France, dont l'un des dirigeants est M. de Waren, député de Meurthe-et-Moselle.

Cette société opère en Hongrie.

La Confédération générale du travail de Hongrie signale ces agissements en ces termes : « Le gouvernement hongrois a reçu de la Société nationale d'émigration agricole et industrielle une lettre dans laquelle il est dit que cette société a reçu du gouvernement français des instructions afin de rassembler en Hongrie des travailleurs professionnels et de les diriger dans les diverses branches de l'industrie française. »

Cette société a même montré une formule de contrat de travail dans lequel il est dit que les ouvriers hongrois auront les mêmes droits que les travailleurs français. »

D'autre part, le ministre de l'agriculture a déclaré à une délégation qui l'a vu à ce sujet, que le gouvernement n'avait donné aucune autorisation à cette société et que le ministre des Affaires étrangères avait mis les amis de M. de Waren dans l'obligation de cesser leur trafic.

Alors que les trafiquants de la chair à travail s'arrangent pour mettre le marché du travail à leur entière disposition, les malheureux ouvriers se concurrencent, il lamentablement et sont déunis, impuissants.

A quand une bonne organisation entre travailleurs pour la défense de légitimes revendications ?

### Où aller ce soir ?

#### Théâtres lyriques

OPERA. — 20 heures : Rigoletto : Coppélia. OPERA-COMIQUE. — 20 heures : Lakmé : le Chalet.

GAITE-LYRIQUE. — 20 h. 45 : Les Vingt-Huit Jours de Clémire.

Drames, Comédies et Genre

COMÉDIE-FRANÇAISE. — 20 h. 45 : La Nuit de Mai ; la Mégère apprivoisée.

RENAISSANCE. — 21 heures : La Captive.

NOUVEL-AMBIGU. — 20 h. 45 : Mon Bébé.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSEES. — 21 heures : Knock ou le Triomphe de la Médine.

Cabarets artistiques

LE GRENIER DE GRINGOIRE (6, rue des Alberes). — 21 heures : Les chansonniers Géo Robert, Dornano, Brubach, Line de Tarbes et Louis Loréel. Spectacle d'art et d'éducation.

LE PERCHOIR. — 21 heures : Jeux... n'sais quoi.

LA VACHE ENRAGEE (4, place Constantin Pecqueru). — 20 h. 30 : Veillée d'art : Maurice Halle et les chansonniers.

LA CHAUMIÈRE. — 21 heures : Spectacle varié.

LE PIERROT NOIR (11, rue Germain-Pilon). — Dranoët et les chansonniers.

LIRE :

### LE DRAME D'ETRE DEUX

par HAN RYNER et Madame AUREL

En vente à la LIBRAIRIE SOCIALE

9, rue Louis-Blanc. Paris (10<sup>e</sup>)

Chèque postal : Marcel Jouot, 520-42

Préface d'adresser tout ce qui concerne la LIBRAIRIE SOCIALE à Marcel Jouot et son à Lentente.

### AU SÉNAT

#### Divers projets financiers sont adoptés

#### Les pensions des inscrits maritimes

La séance s'ouvre à 14 h. 30 sous la présidence de M. de Selles.

M. Reynaldy, ministre des finances, présente divers projets de loi pour l'exercice 1924.

M. Dumesnil dépose le projet voté par la Chambre qui tend à remplacer Sarrail dans la 1<sup>e</sup> section de l'état-major général sans limite d'âge.

Après une intervention toujours aussi amusante du vieux chouan Delahaye, le projet est renvoyé à la commission de l'armée.

Divers projets financiers concernant l'Algérie-Lorraine sont adoptés.

Puis la discussion vient sur l'augmentation des pensions des inscrits maritimes.

La commission du Sénat demandait que l'on accorde aux inscrits les 720 francs donnés aux pensionnés de l'Etat.

Le ministre s'y étant opposé, il fut décidé d'allouer 400 francs aux inscrits et 200 francs à leurs veuves en supplément de la pension déjà allouée.

Et le ministre promit que les 720 francs demandés seraient bientôt alloués aux inscrits retraités.

Mais, une promesse de ministre ne coûte pas cher !

On passe ensuite au chapitre du budget.

M. Henry Bérenger, rapporteur général de la commission des finances, lit un rapport dans lequel il demande 400 millions de crédits supplémentaires au budget des dépenses — en attendant 800 autres millions qui seront demandés en octobre — car malgré les assurances de Lasteyrie, il y a 1 milliard 200 millions de déficit, en plus des 3 milliards et demi prévus.

On adopte les traitements de divers ministres, de hauts fonctionnaires — mais les crédits votés par la Chambre pour les victimes des inondations de janvier ne seront distribués qu'en octobre.

Les gros d'abord ! Quant aux petits... ils ont bien le temps d'attendre.

Puis quelques crédits sont accordés pour les bourses d'enseignement secondaire, la reconstruction des routes et ponts, etc.

Le rétablissement du monopole des allumettes est voté sans que personne s'en aperçoive.

Puis, après quelques discussions, la loi réintègrant le général Sarrail est adoptée.

Ensuite le Sénat à l'unanimité moins cinq voix décide le transfert de Jarres au Panthéon. Ça nous fait une belle Jambe !

Le projet des bœufs revenant de la Chambre très modifié, le Sénat fixe sa prochaine séance à ce matin 10 heures et demie.

LE SENATEUR ENDURCI.

### Nos Echos

#### La stratégie des grèves

Au troisième Congrès de l'I. S. R., le grand rapporteur sur la stratégie des grèves fut Son Altesse ou plutôt Sa Bassesse Monmousseau en personne.

Ce qu'il faut surtout, paraît-il, c'est éléver contre « la méthode des grèves partielles ».

Jusqu'à ce jour, nous ignorions encore que les grèves partielles constituaient une méthode. Nous croyions plutôt qu'elles étaient conditionnées par le rythme chaotique de la production capitaliste et par les nécessités de la vie économique qui suivent parfois brutalement. Mais du diable si nous serions alors dénicher que la misère et les révoltes qu'elles engendrent constituent une méthode.

Et pourtant, si nous voulons aller au fond des choses, notre valeureux secrétaire général a parfaitement raison.

La grève partielle est bien une méthode, et quoi qu'en dise Monmousseau, elle est ce qu'on peut appeler la plus haute et la plus parfaite stratégie révolutionnaire. Car s'il n'y avait que des grèves totales. Par conséquent, plus moyen de trouver des jeunes, tout le monde serait gréviste et, ma foi, on ne verrait plus de ces braves gens qui vont au boulot entre deux représentants de l'ordre. Tout cela serait d'un mauvais enseignement et rendrait fort marris les grands révolutionnaires qui ont l'habitude d'aller chercher leurs chefs dans cette dernière catégorie de braves gens.

Braives syndiqués de la charrette ou de la voiture à bras, que pensez-vous de ce fait : Monmousseau, sacré par Moscou grand stratège des grèves ? Ne croyez-vous pas que cela est tout un programme et caractérise bien une époque.

○○○

Le nouveau ministère norvégien

La légende veut que les Polonais se griment et que les Portugais soient joyeux. Mais, sans nul doute, le nouveau premier ministre norvégien tient, par son ascendance, de la Pologne et du Portugal, et c'est de cette seule façon que l'on peut expliquer la formation de son cabinet.

A l'instruction publique, à la place d'un professeur, il a nommé M. Everlen, cultivateur ; aux Travaux publics, M. Mjeld, un autre cultivateur ; aux Affaires sociales, un journaliste ; à l'Agriculture, M. Five, fonctionnaire ; à la Justice, M. Jacobsen, juge, et à la Justice, M. Berg, directeur du Monopole des vins.

Et voilà un ministère constitué. Il est indéniable qu'avant de telles compétences la Norvège sera bien gouvernée.

○○○

Un nouvel objectif

Le Congrès de l'I. S. R. est tout à fait instructif.

On y apprend, par exemple entre autres choses fort excellentes, que jadis « les grèves n'avaient pour but que l'amélioration du sort des ouvriers ». Mais, aujourd'hui, ces derniers n'ayant plus besoin de rien, ils doivent pousser le dévouement jusqu'à se sacrifier pour leurs propres bergers. En effet, il paraîtrait que de nos jours les grè

# A travers le Monde

## CE QUI SE PASSE

M. Herriot triomphe. Sa proposition fait au nom du gouvernement français de désigner un comité d'arbitrage de trois membres, qui sera chargé de se prononcer souverainement sur les manquements de l'Allemagne, a été adoptée à l'unanimité par la première Commission.

Et voilà que s'écroule soudainement tout l'échafaudage de pronostics pessimistes de la presse poincariste, qui spéculait par avance sur le refus de M. Snowden, chancelier de l'Echiquier, d'accepter les suggestions du premier ministre français.

Cependant la partie n'est pas encore entièrement perdue pour le Bloc National. Celui-ci a en M. Barthou, président de la Commission des Réparations, un fidèle défenseur, qui fera l'impossible pour défendre la politique des réactionnaires français. La Commission des Réparations qui a siégé hier après-midi à Londres va à son tour se prononcer, et il serait curieux de voir M. Herriot désavoué par cet organisme né du Traité de Versailles qui permet tous les arbitraires à l'égard de l'Allemagne.

Quel sera alors la situation du Cabinet français ? M. Herriot obligera-t-il Barthou et sa clique à se soumettre ou à se démettre, ou abandonnera-t-il lui-même le pouvoir ? Qui sait. La situation politique est trouble, il est probable que la chute du ministère Herriot en France entraînerait la chute du ministère Mac Donald en Angleterre, car le gouvernement travailliste ne s'est jusqu'à ce jour maintenu au pouvoir que par l'incapacité de ses prédecesseurs à dénouer la crise extérieure. Si Mac Donald échoue à son tour, c'est la vie de son gouvernement qui est terminée.

On se souvient des dernières élections législatives britanniques. Le combat s'était livré sur les tarifs douaniers, et le gouvernement qui combattait la libre importation des produits étrangers fut battu par les libéraux et les travaillistes. Sitôt au pouvoir, le gouvernement faisait voter une loi, supprimant les droits d'entrée de 3% pour cent sur certaines marchandises, et c'est aujourd'hui que celle-ci devient effec-

itive.

Il semble cependant qu'un revirement se soit produit dans la population à la suite des campagnes de presse de certains grands organes conservateurs et le Daily Express d'hier cherchait à démontrer que l'abolition des droits de douane menaçait d'être un désastre pour l'Angleterre. Il est évident que la grosse industrie britannique sera obligée de prendre des mesures pour lutter contre les produits étrangers. Mais jusqu'à ce jour, la concurrence n'ayant pu se manifester, les prix des marchandises ont soutenu leurs cours élevés : le capitalisme sera obligé demain de réduire ses prétentions. Si le prolétariat suit en Angleterre cette organisation, il ne souffrira nullement de cette mesure, bien au contraire, et à la crise du chômage que va chercher à intensifier la grosse industrie, pour tenter de légitimer sa lutte en faveur des droits de douane, le prolétariat n'a qu'à répondre par une demande de diminution d'heures de travail. La classe ouvrière, si elle sait se défendre, n'a rien à perdre, mais tout à gagner de la libre importation des produits en Angleterre.

Le gouvernement du Mexique reconnaît à son tour le gouvernement des Soviets. Tant mieux ou tant pis. Mais, d'autre part, ça ne va pas avec l'Angleterre. M. Rakowski, le chef de la délégation russe à la Conférence anglo-russe, est arrivé à Moscou où il a rendu compte de ses travaux à son gouvernement et aurait déclaré qu'il n'a pas été reçu de façon amicale par les représentants et financiers britanniques. Il serait donc d'avoir d'envoyer un ultimatum à l'Angleterre afin d'obtenir du gouvernement travailliste une réponse catégorique aux demandes des Soviets.

Pauvre gouvernement russe. Est-ce donc en vain que les représentants du « Prolétariat » ont assisté au lever du roi ? Est-ce en pure perte que malgré leur dégoût les « délégués ouvriers » — qu'ils disent — ont acheté — aux frais du peuple naturellement — les somptueux costumes de cour

pour assister aux réceptions de George V, roi d'Angleterre et empereur des Indes ? Rakovsky n'a pas été reçu de façon amicale ? C'est vraiment dommage. Peut-être n'a-t-il pas, comme son ami Tchitchérine, offert suffisamment de petits cadeaux à la police londonienne ? Mais tout s'arrangera sûrement sur les manquements de l'Allemagne, a été adoptée à l'unanimité par la première Commission.

J. G.

## ÉTATS-UNIS

### UNE COLLISION DE TRAINS

Un message de New-York annonce qu'une collision de deux trains bondés de voyageurs s'est produite à Long Island City. Cinquante personnes ont été blessées dont plusieurs très grièvement. L'accident fut suivi d'une panique au cours de laquelle des femmes et des enfants ont été foulés aux pieds.

## BRESIL

### LA REVOLUTION AU BRESIL

Le ministre d'Allemagne vient d'adresser à la voie de la presse une proclamation à ses compatriotes de São Paulo pour les engager à observer la neutralité.

Le manifeste contient la phrase suivante :

« Le Gouvernement allemand usera de tous les moyens en son pouvoir pour que vous obteniez des réparations ».

## ANGLETERRE

### NOUVELLE MENAGE DE GREVE

Les délégués des ouvriers de Londres, travaillant dans les usines de distribution d'énergie électrique, se sont réunis hier et ont approuvé la décision prise avant-hier par l'Union syndicale intéressée, demandant un accroissement de salaires de 10 shillings. Il a été décidé que si un règlement n'était pas intervenu à la date du 15 août, tous les ouvriers travaillant dans les usines électriques de toutes sortes de la banlieue, y compris celles qui fournissent l'énergie électrique aux tramways et aux chemins de fer électriques recevraient l'ordre de cesser le travail.

## ALLEMAGNE

### RATIBOR SANS ELECTRICITE

Berlin, 31 juillet. — La grève générale ayant été déclarée en Haute-Silésie occidentale, la ville de Ratibor, est sans courant électrique. Les rues sont sans lumière, et les journaux n'ont pu paraître.

Il est certes ennuyeux d'être privé de lumière. Mais par contre, le manque de journaux n'est pas un mal. C'est un peu moins de mensonges et de bousculade de crâne, que de ces exploiteurs rapaces.

## RUSSIE

### DECLARATIONS DE M. RAKOWSKY

On mandate de Moscou :

« Interviewé à son arrivée à Moscou, M. Rakowski a fait la déclaration suivante :

« Le parti travailliste anglais se prononce nettement en faveur de la garantie d'un emprunt de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, ainsi que l'affirme le Daily Herald.

Un revirement sensible s'est produit dans la Cité en faveur de l'Union. Parmi les banquiers signataires du fameux mémorandum, plusieurs sont actuellement partisans de l'emprunt et l'appuient d'une manière pratique.

On peut dire avec conviction que le problème des biens nationalisés sera résolu d'une façon compatible avec les intérêts de la législation de l'Union des Républiques soviétiques.

La reconnaissance par la France et la Belgique ne se fera plus attendre longtemps.

M. Rakowski repart jeudi pour Londres.

## A TRAVERS LE PAYS

### LE REMORDS DU MARI JALOUX ET MEURTRIER

Lyon, 31 juillet. — Le poisseur Antonin Chaponnaud rencontré dernièrement, Cours Tolstoï, à Lyon-Villeurbanne, sa femme en conversation suspecte, l'abatit de cinq balles de Browning. Grièvement blessé, la malheureuse succomba peu après à l'Hôtel-Dieu.

Le meurtrier arrêté subissait aujourd'hui un interrogatoire devant le secrétaire du commissaire de police de Villeurbanne lorsque, profitant d'un moment d'inattention, il pénétra dans le cabinet du commissaire et s'empara du Browning dont il s'était servi et qui était resté sur la table avec deux chargeurs, comme pièces à conviction.

Antonin Chaponnaud glissa un chargeur dans l'arme et se tira dans l'aïne deux coups de feu ; un seul projectile pénétra profondément. Transporté à l'hôpital, le jaloux meurtrier déclara ne pas vouloir vivre avec le remords d'avoir tué sa femme qu'il adorait.

### HATEAU BENEFICIE D'UNE GRACE

Paris, 31 juillet. — Le président de la République vient de signer un décret faisant remise des travaux forcés et communautaire la relégation en vingt ans d'interdiction de séjour en faveur de Hateau, le forçat évadé de la Guyane venu en France pendant la guerre, établi commerçant en dernier lieu à Metz et qui s'est réhabilité par son travail après avoir acquis l'estime de ses concitoyens.

C'est très bien de gracier ceux qui ont fait leur devoir. Mais les autres, qui ont accompli un autre devoir, et un véritable, ceux qui se sont refusés à tuer des hommes, attendent pour les gracier ? Qu'il soit trop tard et qu'ils soient crevés dans les prisons de notre douce république sans doute.

### LE CORPS DU DOCTEUR TREGANT EST RETROUVE

Toulouse, 31 juillet. — A la suite des nouvelles recherches entreprises près de Cauterets, dans la montagne avoisinant La Rame, avec le concours d'un grand nombre de guides, on a découvert le corps du Dr Tregant, gisant au fond d'une cravasse.

Toute idée de suicide ou de crime se trouve donc écartée. Il s'agit bien d'un fatal accident dû à l'imprudence de la victime.

### CONDAMNATION DE « CHARONNARDS »

Toulouse, 31 juillet. — Pour avoir mis en vente des jambons impropre à la consommation, le tribunal correctionnel a condamné M. Victor Lacomme, consignataire à Toulouse, à 3.000 francs d'amende ; son associé, M. Jean Ferrié, à 500 francs ; les bouchers Jean Coste et Louis Gaide, de Toulouse, chacun à 100 francs ; les épiciers Emile Mathieu, d'Albi, à 80 francs ; Georges Campistrou, d'Auch, à 500 francs, et le fils de ce dernier, Joseph Campistrou, à 200 francs d'amende.

A ce tarif-là, ces messieurs recommandent leur petit trafic. 3.000 francs d'amende c'est peu, surtout si l'on considère que les bénéfices réalisés par la firme doivent être assez élevés. Mais dans notre petite société, la justice n'a d'utilité que pour réprimer la révolte du prolétariat, contre les exploitants rapaces.

### RUPTURE D'UN PONT SUSPENDU

Béziers, 31 juillet. — Vers 15 heures, au passage d'un lourd camion automobile, le pont suspendu de Cessenon, sur l'Orb, s'est rompu. Des trois passagers du camion, seul, le chauffeur put être sauvé ; il a une jambe cassée. Mais, ses deux camarades, Joseph Cornélus, âgé de 27 ans et Philippe Blondel, 54 ans, ont été noyés.

### UNE AUTOMOBILE TOMBE DANS UN RAVIN

Albertville, 31 juillet. — M. René Moreau, âgé de 46 ans, et Mlle Louise Magendre, artistes de cinéma demeurant à Paris, qui venaient de tourner des films à Chamonix, se rendaient en automobile à Grenoble, lorsque près d'Albertville, le véhicule capota et tomba dans un ravin.

Mlle Magendre fut tuée et M. Moreau légèrement blessé.

### UN SOURCIER SE NOIE

Marseille, 31 juillet. — M. Jean Jout, 84 ans, bien connu dans tout le Gard pour ses talents de sourcier, se rendait chez sa fille à Saint-Jean-du-Gard. En traversant une rivière sur une planche rustique, il fit une chute et resta accroché par les pieds, la tête immergée. Son cadavre fut retrouvé le lendemain dans cette position.

### CHÉRI, QUI M'AS INSPIRÉ CE CHANGEMENT D'EXISTENCE

Il y a deux ans, j'ai rencontré une jeune femme qui m'a inspiré ce changement d'existence. Le duel de ce matin me force à fermer ma maison pour quelque temps, car il y aura des gens qui prendront parti pour les Chandour contre nous. Dans la situation où nous sommes, et dans une petite ville, une absence est toujours nécessaire pour laisser aux haines le temps de s'assouvir. Mais où je réussirai et ne reverrai plus Angoulême, où je ne réussirai pas et veux attendre à Paris le moment où je pourrai passer tous les étés à l'Escarba et les hivers à Paris. C'est la seule vie d'une femme comme il faut, j'ai trop tardé à la prendre. La journée suffira pour tous nos préparatifs, je partirai demain dans la nuit et vous m'accompagnerez, n'est-ce pas ? Vous irez en avant. Entre Mansle et Ruffec, je vous prendrai dans ma voiture, et nous serons bientôt à Paris. Là, cher, est la vie des gens supérieurs. On ne se trouve à l'aise qu'avec ses pairs, parlent ailleurs sur soi-même. D'ailleurs, Paris, capitale du monde intellectuel, est le théâtre de vos succès ; franchissez promptement l'espace qui vous sépare. Ne laissez pas vos idées se ranciner en province, communiquez promptement avec les grands hommes qui représentent le xix<sup>e</sup> siècle. Rapprochez-vous de la cour et du pouvoir. Ni les distinctions ni les dignités ne viennent trouver le talent qui s'étoile dans une petite ville. Nommez-moi d'ailleurs les belles œuvres exécutées en province ! Voyagez, au contraire, le sublime et pauvre Jean-Jacques invinciblement attiré par ce soleil moral, qui crée les gloires en échauffant les esprits par le froissement des rivalités. Ne devez-vous pas vous hâter de prendre votre place dans la pléiade qui se proclame combien il est utile à un jeune talent d'être à chaque époque ? Vous ne saurez d'être mis en lumière par la haute société. Je vous ferai recevoir chez madame d'Es-

pard ; personne n'a facilement l'entrée de son salon, où vous trouverez tous les grands personnage, les ministres, les ambassadeurs, les orateurs de la Chambre, les pairs les plus influents, des gens riches ou célèbres. Il faudrait être bien maladroit pour ne pas exciter leur intérêt, quand on est beau, jeune et plein de génie. Les grands talents n'ont pas de pétitesse, ils vont prétendre leur appui. Quand on vous saura haut placé, vos œuvres acquerront une immense valeur. Pour les artistes, le grand problème à résoudre est de se mettre en valeur. Il se rencontre donc là pour vous mille occasions de fortune, des sincérités, une pension sur la cassette. Les Bourbons aimant tant à favoriser les lettres et les arts ! Aussi soyez à la fois poète religieux et poète royaliste. Non seulement ce sera bien, mais vous ferez fortune. Est-ce que l'intelligence et l'art libéraux qui donne les places, les récompenses, et qui fait la fortune des écrivains ? Ainsi prenez la bonne route et venez là où vont tous les hommes de génie. Vous avez mon conseil, gardez le plus profond silence, et disposez-vous à me suivre. — Ne le voulez-vous pas ? ajouta-t-elle, étonnée de la silencieuse attitude de son amant.

Lucien, hébété par le rapide coup d'œil qu'il jeta sur Paris, en entendant ces séduisantes paroles, crut n'avoir jusqu'alors joué que de la moitié de son cœur : il lui sembla que l'autre moitié se découvrait, tant ses idées s'agrandissaient ; il se vit, dans Angoulême, comme une grenouille sous sa pierre au fond d'un marécage.

Paris et ses splendeurs, Paris, qui se produisent dans toutes les imaginations de province comme un Eldorado, lui apparut avec sa robe d'or, la tête ceinte de pierre royales, les bras ouverts aux talents.

Les gens illustres allaient lui donner l'accès à la fraternité. Là, tout souriait au génie,

## En lisant les autres...

### Et ça continue

#### D'Etre nouvelle :

Quelque hâte qu'éprouvent les élus à respirer l'air sain des champs, ils ont envie de faire ce qui leur ont fait confiance des devoirs qui leur imposent certains sacrifices. C'est déjà trop que l'amnistie soit ajournée d'un mois. Il importe, du moins, que la question irritante des lois soit réglée sans retard.

Tandis que le chef du gouvernement poursuit à Londres la laborieuse tâche qu'il s'est assignée, ses collaborateurs devraient appartenir tous leurs soins diligents à enrayer la vie chère par des mesures efficaces et préparer activement le budget qui, dès la rentrée d'octobre, sollicitera toute l'attention du Parlement.

Le gouvernement avait annoncé qu'il dresserait le plus tôt possible le bilan financier du Bloc National. Faute d'avoir immédiatement pris l'opposition face à ses responsabilités, il s'oppose aujourd'hui aux ouvreuses admissions du « Temps », qui réclame d'urgence le plan budgétaire de 1925, et ose demander : « Quelles proportions a prises le gachis ? »

M. Clémentel est retenu éloigné de Paris par les difficiles négociations financières de l'empire international. Mais il a laissé ici des collaborateurs de confiance. Il est nécessaire que, sans retard, ayant le débat prochain sur les accords de Londres, la situation financière de la France soit clairement établie, pour la confusion de M. Delambre et de ses amis politiques.

M. Herriot avait laissé entendre au Sénat une partie de la vérité : la baisse persistante du franc la révèle mieux encore mais, puisque ces messieurs insistent, il faut qu'enfin les comptes soient réglés, au grand jour. Ce moment-là, ce sera fini de dire. Il y aura des cris et des grincements de dents. Mais ils l'auront vu...

Plus ça va, moins ça change. Une nouvelle équipe politique ayant remplacé la précédente, cette dernière, maintenant, va passer son temps de manière que tout aille mal. C'est d'ailleurs ce qu'on appelle la politique et c'est pourquoi tant qu'il y aura des politiciens et qu'on laissera accomplir leur petit métier florissant, les affaires de notre pauvre monde ne feront toujours qu'empirer et tout s'en ira sens dessous dessus. Et cela n'est pas près de finir, car la corde est loin d'être usée et peut durer encore un fameux bout de temps, d'autant plus que les pharmaciens qui promettent le bonheur et les clients qui sont prêts à le recevoir par ces temps de vie chère sont assez nombreux à cette époque.

### Les morts dorment en paix...

De Sirius, dans Paris-Soir :

D'ordinaire, quand un grand citoyen, écrivain, artiste, homme politique, disparaît, la critique essaie sur lui une sorte d'autopsie morale. On fouille ses œuvres, on cherche dans le récit de son aine, on met à jour les ressorts de sa pensée. Bien ne doit rester ignoré de ce qu'il fit, de ce qu'il rêva, de ce qu'il voulut. Cette petite opération aboutit parfois à des contestations regrettables. Et le malheureux opéré ne gagne pas toujours à voir son conscient et son subconscient établis brutalement sur la place publique.

Avec Jaurès, on fait pire : l'autopsie se complique de macrerie. De tous les coins surgissent des fous furieux qui se précipitent sur le mort et s'efforcent de s'en saisir. Chacun le veut pour lui-même ! Et l'un tire à hue pendant que l'autre tire à dia. Et l'infortuné, ainsi tirillé, ballotté, chahuté, connaît les pires tourments. Il est découpé, morcelé, écartelé, haché en menus morceaux. Ce supplice posthume est effroyable.

Chez les thuriféraires :

# L'Action et la Pensée des Travailleurs

## MINORITÉ SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE Comités d'usine et réorganisation syndicale

SUITE ET FIN

### LES POSSIBILITES ACTUELLES

#### a) Comités d'usines

Nous devons partout, et en toute occasion ne jamais manquer d'affirmer nos vues sur la façon dont devrait être, selon nous, administrée une usine. C'est par la propagande qu'on fait comprendre son point de vue et qu'on répand ses idées.

Le syndicat, qui tend à être et qui doit être la plus haute expression de la conscience de classe et le centre de mise en œuvre de la capacité ouvrière, doit revendiquer pour lui les tâches techniques et sociales qui lui incombent et doit s'appliquer à trouver en lui les éléments capables de s'atteler à ces tâches.

Mais nous sommes dans l'obligation de constater que nous ne pouvons pas, dans l'usine actuelle, avec le régime actuel, réaliser nos vues.

Cependant, les deux tâches : technique et sociale, demeurent aussi urgentes, et nous essaierons de les remplir comme nous pourrons. C'est ce que nous entendons faire lorsque nous parlons de « contrôle syndical ».

Pour nous, le Comité d'usine est le meilleur en œuvre du contrôle syndical ; il est un rouage de l'organisation syndicale.

Pour permettre de saisir nettement notre pensée, nous devons déjà déblayer le terrain de discussion de tous les matériaux accumulés au hasard des discussions et expérimentations syndicales ou politiques, et qui nous encourent.

1) Il ne faut pas confondre le Comité d'usine, organisme permanent de fonctionnement permanent, comme nous le comprenons, avec les grandes réunions revendicatives, formées par usines ou par groupes d'usines sous le nom de Congrès des usines, et qui précédent généralement de grands mouvements revendicatifs dressant tous les travailleurs d'une industrie.

Ces Congrès d'usines ne sont que des organismes fonctionnant par raccrocs. Et les comités qu'ils désignent pour leur surviveront des organismes sans attaches déterminées avec le mouvement ouvrier ; ils sont morts-nés ou sans vigueur, ne recevant vie de autre part.

Nous reconnaissons que dans les cas d'exceptionnelle dans une usine ou une série d'usines, tous les ouvriers, syndiqués ou non, doivent être appelés au travail revendicatif et assurer la force revendicative du mouvement. Si les syndiqués sont nombreux dans cette ou ces usines, la cohésion que leur donne leur regroupement peut aider au syndicat tout leur permettre de prendre la tête de ce mouvement et d'être choisis comme délégués.

2) Il ne faut pas non plus assimiler ou comparer les comités d'usines, chantiers, gares, aux organismes actuels fonctionnant dans certaines industries, dans les chemins de fer, dans les administrations où l'on appelle l'ensemble des travailleurs de l'usine, du chantier, de secteurs plus ou moins étendus de chemins de fer ou d'administration à élire des délégués du personnel.

Il est certain que les syndiqués, s'ils sont assez nombreux et bien organisés, doivent essayer d'occuper ces postes ; mais l'expérience a prouvé que les délégués ainsi élus ne sont pas toujours sous le contrôle total du syndicat et comptent sur leur popularité propre dans la partie du personnel non-syndiqué pour transgresser parfois la volonté des syndicats.

Organiser, sous le nom de comités d'usine, de chantier, de gare, de bureau, etc., des délégations de même essence sur un plan plus restreint, c'est se soumettre aux mêmes aléas.

De plus, c'est risquer de détacher des syndicats (à cause de la cotisation en moins à payer) les éléments d'un corporatisme étroit qui verrait dans les comités ainsi constitués des organismes leur donnant pleine satisfaction au sujet des revendications immédiates, qui leur suffisent.

Ces organismes, très facilement, sous l'impulsion ou d'agents du patronat assez habiles, ou d'agents politiques intéressés, pourraient devenir des machines de guerre contre le syndicat.

C'est pourquoi nous disons :

Le comité d'usine n'est ni un congrès ou une délibération d'usines réunis au moment de revendications urgentes ;

Ni un organisme de syndiqués et non-syndiqués se substituant ou doublant l'organisme syndical.

C'est une organisation d'ordre exclusivement syndical,

Car le syndicat doit, tout en se rapprochant de l'usine, en la pénétrant, demeurer l'agent revendicatif par excellence, le porte-parole des travailleurs conscients.

Selon nous, seuls les syndiqués doivent participer à l'organisation et au fonctionnement des comités d'usine.

Les comités d'usine tels que nous les comprenons sont formés de délégués d'atelier syndiqués désignés par les syndiqués,

Ils s'occupent par atelier, en rapprochant, selon les possibilités, leur rôle de celui que nous avons entrepris pour nos délégués d'atelier de l'avenir — et ceci avec toute la prudence nécessaire — de prouver aux non-syndiqués la valeur revendicative et technique du syndicat. Ainsi, ils les amèneront à se syndiquer en plus grand nombre. Ainsi le syndicat par ses syndiqués, délégués d'atelier, pénétrera de plus près la vie de l'usine et se rapprochera de l'ouvrier non-syndiqué.

Quand ce sera possible, par le nombre de syndiqués, on convoquera des réunions d'atelier. Et le fait de devoir être syndiqué pour y assister (au cas de mécontentement à l'atelier) amènera des adhésions au syndicat, grossira le nombre des syndiqués.

Enfin, quand il faudra, le syndicat, tenu au courant par son Conseil technique (formé de délégués d'ateliers) provoquera des réunions de délégués d'ateliers par usine

ou par groupe d'usines, selon les nécessités.

Des réunions générales de syndiqués, par usines, placées aux heures favorables, pourront fonctionner de même.

Dans ces réunions, quand on le pourra, on examinera non seulement les questions revendicatives, mais l'hygiène du travail et des locaux et même les questions d'organisation du travail.

Dans les cas de pourcentage syndical extrêmement réduit, on fera appel par usine aux syndiqués de bonne volonté ; ils se classeront par atelier et examineront entre eux, par atelier et par usine, les possibilités de mettre en œuvre une partie du travail que nous avons entrevu.

#### b) Le contrôle syndical.

Qu'entendons-nous par contrôle syndical ? C'est d'abord : veiller à l'application des lois relatives au travail ; veiller à l'hygiène du travail et des locaux.

C'est aussi veiller à l'organisation du travail, tant au point de vue rapports entre ouvriers (à maintenir sur le terrain de la solidarité) qu'au point de vue étude de l'organisation de la production, étude du fonctionnement des divers rouages de l'usine. Le comité d'usine sera amené ainsi à constater les méfaits du travail aux pièces et à faire constater sur des faits précis aux ouvriers des divers ateliers.

En réclamant la collaboration des travailleurs des bureaux et des services techniques, il travaillera à diminuer notamment les divisions qui séparent ces travailleurs des travailleurs manuels.

La M.R.S., en considérant la question de réalisation du contrôle syndical, sait bien que la scission syndicale rend plus difficile encore la constitution des comités d'usine. Cependant, là où il y aura des syndiqués appartenant aux deux C.G.T., il sera possible très souvent d'établir une liaison dans l'effort, et pour développer l'esprit de groupement chez les non-syndiqués, et pour faire face au patronat.

**C) Le Syndicat organisé sur la base des Comités d'usine.**

Etant bien d'accord sur la nomination même à la base des délégués d'atelier composant les comités d'usine, nous voyons le syndicat fonctionner de cette façon :

Le Conseil syndical sera formé de deux sections :

1) Un Conseil technique composé des délégués des comités d'usines de l'industrie dans la localité. Ce Conseil coordonnera et classera les revendications des ouvriers des diverses usines locales de l'industrie considérée.

Il étudiera les questions techniques du contrôle ouvrier institué par le syndicat. Il pourra se subdiviser en plusieurs sections.

Il ne possédera aucun pouvoir de décision. Il rapportera toujours ses travaux, par des délégués aussi nombreux que possible, devant le Conseil syndical.

2) Un Conseil syndical proprement dit, élu en assemblée générale du syndicat, et devant lequel le Conseil technique apportera le résultat de ses travaux.

#### La Minorité syndicaliste révolutionnaire.

NOTA. — Voir le *Libertaire* d'hier pour le commencement de cette étude. Pour tous renseignements, adresser la correspondance à Courtinat, 118, Bd. de la Villette, Paris (19<sup>e</sup>).

#### S. U. B.

### Dans la charpente en bois

Nous avons déjà signalé hier le chantier du champ de course de Vincennes (établissement Michelet), qui est à l'index pour tous les charpentiers en bois. Il est bon d'y revenir, ne serait-ce que pour montrer l'arrogance du directeur, responsable du conflit. En effet, ce dernier prend encore les ouvriers pour des gens avec lesquels il n'a pas discuter, parce qu'il croit que ces derniers ne sont faits que pour trimer et lui arrondir encore davantage sa bedaine.

Mais les camarades lui ont montré qu'ils étaient autre chose que cela, car voyant leur demande refusée, immédiatement, solidaires les uns des autres, ils ont déserté le chantier.

Esperons que M. le Directeur aura compris ce geste et que cette leçon lui sera salutaire. En attendant, l'index continue.

#### Le Conseil de Section.

N.B. — A signaler la présence de trois renégats qui ne comprennent pas leur devoir de solidarité, ont continué à travailler. Ce sont : Gouillaud Charles, Thomas et Bourdin. Que les camarades fassent le nécessaire quand ces salauds se présenteront sur leurs chantiers.

#### La Section du S. U. B.

### UNE RECTIFICATION

L'Union des ouvriers charpentiers de la Seine, par l'organe de son secrétaire adjoint François, nous avise que le conseil du syndicat, réuni le 30 juillet, proteste contre l'article de Lecanu paru dans le *Libertaire* du 26 juillet, article contestant les capacités professionnelles de Teulade et le mettant en cause pour l'insuccès de 1923. Le conseil se déclare solidaire de Teulade.

D'autre part, les délégués Chatelain, Huder, Nicolas, Petit, de la maison Lièvre, assurent que Teulade est un professionnel et qu'il a toujours fait preuve de camaraderie.

Dont acte.

### POUR L'INTE SYNDICALE

## Un peu de lumière ne nuira pas

Chacun a pu lire dans l'*Humanité* du 13 juillet cet article signé de la commission syndicale centrale du P.C. F. représentant l'appel aux travailleurs syndiqués du C. A. pour l'Unité syndicale, comme un appel patriotique, opposant l'intérêt général à l'intérêt de la classe ouvrière, s'inspirant d'un nationalisme outrancier, tendant à dresser les travailleurs français contre leurs frères allemands.

En tant que signataire de la déclaration qui suivait, j'ai fait la rectification en temps utile. Aujourd'hui je viens réfuter de pauvres arguments servant une mauvaise cause.

La Commission Syndicale Centrale cite les passages suivants :

*L'industrie française va se trouver bien en concurrence avec l'industrie allemande.*

*Sommes-nous à armes égales ? Non ! La France n'est aucunement préparée à soutenir la concurrence prochaine.*

*Personne n'ose dire combien nous sommes en retard comme instruction professionnelle, comme outillage général ou collectif. A cette armature industrielle de l'Allemagne, joignez l'organisation capitaliste la plus perfectionnée du monde.*

*Ici est oublié intentionnellement le passage suivant : « Enfin, l'ouvrier allemand, misérable et affamé, doit se résigner à des salaires inférieurs de moitié à ceux d'avant-guerre. »*

Ensuite, nouvelle citation :

*Comment la France pourra-t-elle lutter contre une telle concurrence ?*

*Comment pourra-t-elle continuer d'exporter ?*

*Est-ce :*

*1<sup>e</sup> En récupérant la Ruhr et en recommençant la guerre ?*

*Le Monde entier nous en empêcherait.*

*Comment provoquant une baisse nouvelle du franc ou de l'inflation ou de nouveaux impôts ?*

*Le remède n'aurait qu'un effet momentané et nous ruinerait définitivement.*

Naturellement, elle coupe les lignes suivantes :

*4<sup>e</sup> En réduisant nos salaires au niveau des salariés allemands et en augmentant les heures de travail ?*

*Ceci est le premier remède auquel pense naturellement le patronat français.*

Et la C. S. C. dit : « Arrêtons là les citations ».

Et la C. S. C. Centrale continue :

*3<sup>e</sup> En provoquant une baisse nouvelle du franc ou de l'inflation ou de nouveaux impôts ?*

*Le remède n'aurait qu'un effet momentané et nous ruinerait définitivement.*

Naturellement, elle coupe les lignes suivantes :

*4<sup>e</sup> En réduisant nos salaires au niveau des salariés allemands et en augmentant les heures de travail ?*

*Ceci est le premier remède auquel pense naturellement le patronat français.*

Et la C. S. C. dit : « Arrêtons là les citations ».

Et puis vous ne citez plus ? Non, en effet : ensuite c'est l'appel à l'unité pour se dresser contre les manœuvres patronales et contre toute tentative d'amoindrir notre niveau d'existence.

Vous êtes de mauvais joueurs, camarades de la C. S. C. et du Bureau Politique.

Grâce à ce bon camarade Rieu, je connais maintenant votre état d'esprit et ce qui dirige votre politique syndicale.

Dans un prochain article, j'examinerai les raisons de la déchéance des syndicats et les raisons qui font que l'unité est rendue impossible.

Vous avez voulu vous servir du mouvement ouvrier pour l'avènement d'une minorité quand vous auriez dû servir le prolétariat.

A cet effet, afin d'examiner nos moyens d'action pour nos aspirations corporatives et syndicales, assistez à

## EN CINQ SEC

Nous allons vers le front unique grâce à l'obligance des parlementaires. Il s'agit même d'un front unique élargi.

La destruction du néfaste décret de feu M. Le Trocqueur, c'est-à-dire le rétablissement des 8 heures dans les chemins de fer, a été l'œuvre conjuguée des députés Aufray, communiste, et Lobet, socialiste. Même que M. André Hesse, radical, a appuyé sur la chancellerie pendant une bonne partie du concert, et que M. Napoléon Le Trocqueur soi-même a poussé le sacrifice jusqu'à s'associer au gaspillage de son petit chef-d'œuvre.

Et d'un.

Pour l'annistie, même unisson dans la musique parlementaire. Le S. F. I. C. Berthon André fut sérieusement secondé par les S. F. I. O. Betoule et Léon Blum. Le radical Duquesne, intérieur à la guerre, s'est déclaré prêt à faire « tout son devoir ».

Que nous faut-il de plus ? C'est un signe réconfortant que de voir nos « 27.000 » se mettre d'accord sur des questions intéressant le monde syndical. Les syndicalistes ont bien du mal à faire avancer l'unité. Du jour que les politiciens socialistes et communistes auront établi un durable front unique — et l'affaire est en route — l'unité syndicale sera un fait accompli.

Car les militants des syndicats, — tous grands garçons et voulant faire leurs affaires eux-mêmes — ont subi la scission chez eux, laquelle était pourtant d'origine politique, et ils feront l'unité quand les citoyens Cachin et Renaudel feront un nouveau pacte.

L'émancipation des travailleurs est bien l'œuvre des travailleurs, nul ne peut le contester !

Comment la France pourra-t-elle lutter contre une telle concurrence ?

Comment pourra-t-elle continuer d'exporter ?

Est-ce :

1<sup>e</sup> En récupérant la Ruhr et en recommençant la guerre ?

Le Monde entier nous en empêcherait.